

PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2016

Second degré – Contexte

Conformément aux engagements du Président de la République, l'académie de Bordeaux bénéficiera de la création de 160 emplois d'enseignants dans le second degré.

UNE EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE LIMITEE

Dans le second degré, l'académie connaîtra une nouvelle augmentation de ses effectifs de 2.024 élèves (soit 1 %). Celle-ci concerne essentiellement les lycées généraux et technologiques (+ 2.100) et, dans une mesure bien moindre, les lycées professionnels (+ 377). A l'inverse, les collèges connaîtront une diminution de leurs effectifs (- 113).

Pour ce qui est de la Dordogne, les effectifs prévisionnels augmentent dans une mesure moindre que les autres départements (+92 élèves) se répartissant comme suit :

- - 53 élèves en collège
- + 202 élèves en lycée général et technologique
- - 57 en lycée professionnel

DES MOYENS NOUVEAUX

La dotation de la Dordogne sera positive à hauteur de 5 emplois pour la Dordogne.

La répartition de ces moyens au niveau départemental tient compte des taux d'encadrement existants et des besoins résultant de l'offre de formation et, sur la base de ceux-ci, accompagne l'évolution démographique.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Les principaux objectifs de la rentrée 2016 sont les suivants :

➔ **Assurer la mise en place de la réforme des collèges** : cette réforme prévoit notamment la généralisation de l'enseignement d'une 2ème langue vivante en 5ème pour tous les élèves ainsi que l'alignement des heures d'enseignement en 5ème sur celles des autres niveaux.

➔ **Maintenir les moyens de l'éducation prioritaire et garantir les engagements d'accompagnement des collèges sortant de l'éducation prioritaire** : l'ensemble de ces heures permet d'assurer les moyens pour les REP ainsi que la garantie d'une allocation progressive des moyens aux collèges sortant de l'éducation prioritaire.

➔ **Maintenir le taux d'encadrement des lycées généraux et technologiques** : l'objectif est celui de l'accompagnement de la démographie. Par ailleurs et pour les lycées professionnels, il s'agit de les soutenir eu égard à l'évolution démographique négative.